

Date : 30-07-2009

MAIRIE DE VERNIOLLE

Titre de l'article : CONSEIL MUNICIPAL

PROCES - VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 30 JUILLET 2009  
Affiché le 20 août 2009

(Le présent procès-verbal comporte 3 pages)

L'an deux mille neuf, le trente juillet, le Conseil Municipal de Verniolle légalement convoqué à se réunir à 18 heures 30 par billet de convocation adressé le 24 juillet 2009 s'est assemblé dans la salle du Conseil de l'Hôtel de Ville, sous la présidence de M. PEDOUSSAT, Maire. Le nombre de conseillers municipaux en exercice est de 19.

**MEMBRES PRESENTS AU DEBUT DE LA SEANCE :**

Robert PEDOUSSAT, AUDUBERT Bernard, BATTISTELLA Joëlle, BARRAU René, BERGES Sylvie, BOUBY Annie, CHINAUD Martine, DELORD Jean-Louis, DELPLA François, MAZZONETTO Alain, MUÑOZ Numen, OLIVIER Lionel, PEDOUSSAUT Gérard, PELET Robert, ROGGERO Gérard ; Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L.2121-7 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**ABSENTS EXCUSES :** Mme FERRIGNO Dominique, M. GUINOLAS René , Mme MANDEMENT Henriette, Mme PAULY Isabelle

**DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE :**

Le Conseil Municipal,

Par 15 voix pour

DESIGNE Monsieur Alain MAZZONETTO comme secrétaire de séance.

**1. ADOPTION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 09/07/2009**

Le conseil municipal adopte à l'unanimité le procès-verbal de la séance du 9 juillet 2009.

**2. SERVICE DE LIVRAISON DES REPAS AUX CLIENTS DU RESTAURANT MUNICIPAL**

Monsieur le Maire rappelle au Conseil municipal que lors de la dernière réunion de la commission cantine avec les clients avait été évoqué l'arrêt du transport des repas au SIVE de la vallée du Crieu (Saint Félix de Rieutort, Ségura et Coussa) et la commune de Varilhes par l'Entreprise LE TRIPORTEUR à compter du 1er septembre prochain. La commune de Verniolle était saisie de ces collectivités de proposer un service de portage à ces collectivités. Deux entreprises de location de véhicule frigorifique ont été consultées pour une éventuelle location de véhicule, l'achat de container isotherme à emporter dans notre véhicule a été envisagé pour proposer les tarifs ci-après :

**FRAIKIN VERNIOLLE SIVE VARILHES**

Proposition 1 mensuel annuel

Location véhicule - Part fixe 675,84 8110,08 2704,00 2704,00 2704,00

- participation au km 473,14 138,64 167,25 167,25

Carburant 412,80 120,96 145,92 145,92

Personnel 344 4122,00 2061,00 2061,00

Total 13118,02 2963,60 5078,17 5078,17

Prix par repas 0,45 0,65 0,53 0,35

Prix par mois 423,18 423,18

Prix par jour 35,27 35,27

Proposition 2

Location véhicule - Part fixe jusqu'à 1000 km 753,48 9041,76 3013,92 3013,92 3013,92

- participation au km

Carburant 412,80 120,96 145,92 145,92

Personnel 344 4122,00 2061,00 2061,00

Total 13576,56 3134,88 5220,84 5220,84

Prix par repas 0,47 0,69 0,55 0,36

Prix par mois 435,07 435,07

Prix par jour 36,26 36,26

PETIT FORESTIER VERNIOLLE SIVE VARILHES

mensuel annuel

Location véhicule - Part fixe(jusqu'à 1000km) 706,84 8482,08 2827,36 2827,36 2827,36

- au km (7,62 pour 100km supp.) 0 0 0 0

Carburant 412,80 120,96 145,92 145,92

Personnel 344 4122,00 2061,00 2061,00

Total 13016,88 2948,32 5034,28 5034,28

Prix par repas 0,45 0,65 0,53 0,35

Prix par mois 419,52 419,52

Prix par jour 34,96 34,96

ACHAT CONTAINER 3017,15

Carburant 412,80

Personnel 344 4122,00

Indemnité kilométrique entretien véhicule 1058,40

Assurance du véhicule 262,00

TOTAL 8872,35 4436,18 4436,18

prix par repas 0,47 0,31

prix par mois 369,68 369,68

prix par jour 30,81 30,81

La solution de location d'un véhicule réfrigéré proposée par la société « Petit Forestier » a été

retenue dans l'hypothèse où l'entreprise LE TRIPORTEUR n'assurerait plus le service de portage des repas. Elle garantit une continuité de service (remplacement du véhicule en cas de panne), alors que l'achat de container embarqué dans notre véhicule municipal, bien que moins coûteuse, n'était pas aussi fiable.

L'entreprise LE TRIPORTEUR a été consultée, et doit faire une proposition nouvelle aux collectivités adhérentes dès lundi prochain. Ces collectivités à qui nous allons transmettre notre solution doivent se prononcer.

### 3. QUESTIONS ET COMMUNICATIONS DIVERSES

Interventions de monsieur le maire :

1) Le botulisme est de retour : hier, nous avons constaté 10 cadavres de canards et aujourd'hui 3 aux bassins du lagunage. La DSV, la DDASS et la préfecture ont été informés. Selon les recommandations de l'an passé, les cadavres ont été enfouis et brûlés à la chaux vive. Une analyse doit être faite sur un animal malade mais vivant.

2) pollution du réseau d'assainissement : les doutes persistent sur les résultats d'analyse de PRIMA, un nouveau prélèvement est demandé à VEOLIA. Monsieur DELPLA souhaiterait qu'un dépôt de plainte contre X soit déposé par la municipalité, pour accélérer le processus d'analyse et mettre un terme à cette pollution qui est, peut-être en relation avec la mortalité des animaux ? Monsieur PELET s'associe à Monsieur DELPLA dans sa démarche de dépôt de plainte. Le dépôt de plainte est approuvé à l'unanimité des membres.

3) Intervention de M. PEDOUSSAUT sur le stationnement abusif de véhicules devant la pharmacie et précise qu'après le courrier du maire, le camion a été enlevé, il stationne maintenant sur la Place Adelin Moulis, mais un véhicule d'entreprise persiste. Il est proposé de mettre des panneaux de stationnement « livraison » et « stationnement handicapé » pour permettre à ces véhicules spécifiques de stationner le temps d'accéder à la pharmacie.

Intervention de Mme CHINAUD qui s'interroge sur la provenance des mauvaises odeurs matinales sur la commune.

L'ordre du jour étant épuisé, monsieur le maire lève la séance à 20h00.